

Le Bac STL permet d'acquérir à la fois des compétences et des connaissances scientifiques et technologiques. Il a pour objectif de préparer à des poursuites d'études supérieures diversifiées.

La pédagogie s'appuie sur des démarches expérimentales et des démarches de projet. Cette pédagogie est mise en œuvre à partir de manipulations en laboratoire qui font appel à des techniques d'observation, de mesure, d'analyse, ainsi qu'à des techniques de fabrication des produits de différents secteurs : santé, environnement, bio-industries et industries de la chimie, qui caractérisent la technologie du XXI^e siècle (génie génétique, nanotechnologies, bio-informatique...).

En tant que bac technologique, les enseignements théoriques y sont délivrés pour une part importante sous forme d'applications pratiques, en groupe à effectif réduit :

les lycéens étudiant en STL-Biotechnologies sont donc amenés à manipuler quotidiennement, ce qui rend la compréhension et l'apprentissage plus aisés.

L'encadrement y est plus étroit, et permet un contact privilégié avec les professeurs – les séries technologiques disposent en effet de davantage d'heures en demi-groupe que les séries générales.

Cette spécialité est ancrée sur la compréhension du vivant et l'utilisation des biotechnologies pour améliorer la vie de l'Homme. La complémentarité entre savoirs scientifiques en biologie et activités expérimentales permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé. - La santé : exploration fonctionnelle et diagnostic médical ; prophylaxie et traitement.

OBJECTIFS:

- ▶ Acquisition de compétences méthodologiques et technologiques.
- ▶ Travail en autonomie ou en équipe.
- ▶ Acquisition de compétences scientifiques importantes en biologie.
- ▶ Réalisation d'activités technologiques dans les domaines d'application des biotechnologies, source de savoirs scientifiques et de savoirs faire.
- ▶ Ouverture sur l'univers des biotechnologies :

Travaux autour des domaines des biotechnologies : santé, bio-industries environnement et recherche en biologie.

Projection dans les métiers des biotechnologies : technicien supérieur, ingénieur, chercheur en biologie...

PROFIL :

- ▶ Une forte motivation pour la biologie et tous ce qui concerne le vivant.
- ▶ Le désir de participer plus activement à sa formation grâce aux séances de travaux pratiques (qui constituent plus d'un tiers de la formation).
- ▶ Un niveau satisfaisant dans les matières scientifiques mais aussi générales (le nombre de place est souvent limité en seconde et première, la sélection se fait donc sur dossier !)

👉 Débouchés

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL : technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualitatif...

Ingénieurs, techniciens, chercheurs, soignants et autres acteurs de la santé sont les métiers auxquels peuvent conduire les études supérieures après la spécialité biotechnologies.

Les secteurs de sciences physiques et chimiques en laboratoire ont besoin d'ingénieurs et de techniciens formés notamment aux techniques de laboratoire et en métrologie.

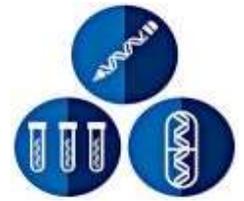
👉 Enseignements de spécialité

Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première.

Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.

Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.





Sciences et technologies de laboratoire spécialité Biotechnologies

3 Spécialités en classe de 1^{ère} :

- **Physique-chimie et mathématiques.** L'objectif de cet enseignement de spécialité est de donner aux élèves une formation scientifique solide, les préparant à la poursuite d'études dans les domaines des sciences appliquées ou de la production.
- **Biochimie-biologie.** Cette spécialité vise à développer des compétences scientifiques et technologiques, ainsi que les notions essentielles en biochimie et en biologie. Centrée sur la biologie humaine en 1^{re}, elle ouvre des perspectives de poursuite d'études dans le domaine de la santé et des sciences du vivant.
- **Biotechnologies.** En biotechnologies, les élèves manipulent individuellement pour acquérir progressivement une pratique solide et concrète du laboratoire. Ils peuvent être amenés à se partager les tâches afin de travailler en complémentarité au sein de petits groupes. Le programme de 1^{re} assure l'acquisition de fondamentaux qui sont ensuite approfondis en terminale.

2 Spécialités en classe de Terminale :

- **Physique-chimie et mathématiques.**
- **Biochimie-biologie-biotechnologies .**

👉 Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

Admission : la classe de première STL-biotechnologies est accessible à tous les élèves issus de la seconde ayant suivi ou non l'enseignement de spécialité « Biotechnologies ».

Qualités requises : attrait pour la biologie, goût pour les manipulations en laboratoire, rigueur dans les raisonnements scientifiques et l'exécution des expériences, sens de l'observation, esprit critique et de synthèse permettent la réussite dans cette voie.

👉 Etablissements

Académie de Montpellier

- 11 **Narbonne**
Lycée Docteur Lacroix (Public)
- 30 **Bagnols/Cèze**
Lycée Albert Einstein (Public)
- 30 **Nîmes**
Lycée Albert Camus (Public)
- 34 **Montpellier**
Lycée Mermoz (Public)

- 48 **Mende**
Lycée Notre-Dame (Privé)
- 66 **Perpignan**
Lycée Notre-Dame du Bon Secours (Privé)
- 66 **Théza**
LEGTA Garcia Lorca (Public)

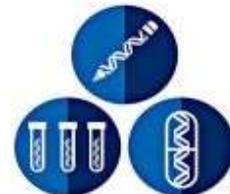
Académie de Toulouse

- 09 **Saint-Girons**
Lycée général et technologique du Couserans (public)
- 12 **Decazeville**
Lycée polyvalent La Découverte (public)
- 31 **Toulouse**
Lycée général et technologique privé Sainte-Marie de Nevers (privé sous contrat)
Lycée général et technologique Stéphane Hessel (public)
- 32 **Auch**
Lycée polyvalent Le Garros (public)
- 46 **Cahors**
Lycée polyvalent Gaston Monnerville (public)
- 65 **Lourdes**
Lycée général et technologique La Serre de Sarsan (public)
- 81 **Albi**
Lycée général Bellevue (public)
- 81 **Castres**
Lycée polyvalent La Borde Basse (public)
- 82 **Montauban**
Lycée général et technologique Antoine Bourdelle (public)

👉 Descriptif des matières

- **Chimie - biochimie - sciences du vivant** : cet enseignement fait le lien entre le domaine de la chimie et celui des sciences du vivant. Le programme de 1^{re} comporte 4 thèmes qui seront prolongés en Tle et complétés par un 5e, portant sur les écosystèmes et la biosphère. Les élèves étudient les différents types d'organismes vivants et leur organisation, les molécules biologiques, l'alimentation, de l'organe à la cellule, les échanges des organismes vivants avec l'extérieur.
- **Mesure et instrumentation** : l'objectif de cet enseignement est d'aborder les concepts de base de la métrologie et de l'instrumentation. Cet enseignement s'effectue sous la forme d'activités expérimentales.
- **Biotechnologies** : cet enseignement prend appui sur des disciplines fondamentales telles que la microbiologie, la biologie moléculaire, le génie génétique, la biochimie des protéines, la biologie cellulaire, l'immunologie...





Sciences et technologies de laboratoire spécialité Biotechnologies

- **Les bio-industries** : secteur agro-alimentaire, secteur pharmaceutique et cosmétique, autres bio-industries. Exemple : technique de l'isolement des ferments de yaourt en milieu gélosé.
- **L'environnement** : l'eau, le sol, hygiène des locaux et du personnel, dépollution. Exemples liés au contrôle biochimique et microbiologique de l'eau : dosage colorimétrique des phosphates, isolement des microorganismes d'une eau en milieu gélosé.

Poursuites d'études

Comme la quasi-totalité des bacs généraux et technologiques, le bac STL-Biotechnologies ne permet guère une insertion professionnelle directe ; il a en effet vocation à préparer les élèves à des études supérieures. Ainsi, il permet aux élèves ayant suivi une scolarité satisfaisante en classes de première et terminale STL-Biotechnologies de poursuivre leurs études en :

Formations à Bac+2, +3 :

- BTS Analyses de biologie médicale, Bioanalyses et contrôles, Biotechnologies, Hygiène, propreté, environnement, Métiers de l'eau, Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries, Biophysicien de laboratoire, Esthétique cosmétique,
- BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques Industries agroalimentaires...
- DUT Génie biologique (6 options), Hygiène, sécurité, environnement, Chimie, Génie chimique, génie des procédés option bio-procédés ...
- Préparés en deux ans à l'université, les DEUST offrent une spécialité pointue pour répondre aux besoins des entreprises locales, DEUST Analyse des milieux biologiques, DEUST Biotechnologies : génies biologiques pour les bio-industries.

– Licences professionnelles

La licence professionnelle se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. De nombreuses spécialités existent. Exemple : Industries agro-alimentaire, aliments santé...

Formations paramédicales

- Elles sont très sélectives et recrutent sur concours dont les épreuves portent parfois sur le programme de 1re ou Tle S. Il existe des préparations aux concours paramédicaux organisées par les lycées publics. Chaque école organisant ses propres épreuves, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'elles. Exemples :
 - ▶ Diplôme d'Etat d'infirmier
 - ▶ Diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical
 - ▶ Diplôme d'Etat de manipulateur en électroradiologie médicale

- ▶ DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

Les écoles spécialisées

- Quelques écoles spécialisées recrutent post-bac sur concours ou sur dossier, comme l'Ecole technique supérieure du laboratoire (ETSL), à Paris, qui prépare en 2 ans au BTS de biophysicien de laboratoire.

Formations à Bac+ 5 :

Classes préparatoires aux grandes écoles

- Les classes prépas TB (technologie, biologie) sont réservées aux bacheliers STL spécialité Biotechnologies. La formation dure 2 ans et permet d'intégrer, après réussite au concours, des écoles d'ingénieurs en agronomie, en biotechnologies et les écoles nationales vétérinaires. La voie TB est proposée dans 5 établissements : Strasbourg, Paris, Toulouse, Amilly (45), Le Rheu (35).
- Les cycles préparatoires communs : à mi-chemin entre la classe préparatoire et le premier cycle intégré, ils constituent un autre chemin pour intégrer une école d'ingénieurs. Par exemple : cycle préparatoire polytechnique (Grenoble, Nancy, Toulouse, Bordeaux).
- Les classes préparatoires ATS (année spéciale pour technicien supérieur) sont réservées aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

Ecoles d'ingénieurs

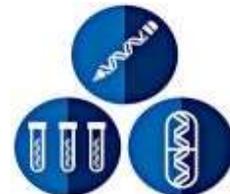
- La moitié des étudiants en écoles d'ingénieurs sont issus de prépas, 30% sont recrutés après un BTS-DUT et 20% directement après le bac. La plupart des écoles diversifient leur recrutement.

Licences et Masters, à l'université

- 3 à 5 ans d'études sont nécessaires pour obtenir une Licence (bac+3) puis un Master (bac+5). Les licences générales de biologie, de chimie et de physique requièrent de solides bases scientifiques. Le domaine des sciences et technologies est le plus adapté. Après un BTS ou un DUT, par exemple, il est possible d'intégrer la 2e ou la 3e année de Licence Sciences de la Vie et de la Terre, parcours Productions végétales ou industries agroalimentaires.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.





Statistiques

Académie de Montpellier

Session 2018

- Pour le LYCEE DOCTEUR LACROIX NARBONNE : 57 candidats inscrits, 57 présents, 51 admis (soit 89,47% de réussite)
- Pour le LYCEE ALBERT CAMUS NIMES : 54 candidats inscrits, 54 présents, 52 admis (soit 96,3% de réussite)
- Pour le LYCEE ALBERT EINSTEIN BAGNOLS-SUR-CEZE : 14 candidats inscrits, 14 présents, 12 admis (soit 85,71% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN MERMOZ MONTPELLIER : 64 candidats inscrits, 63 présents, 55 admis (soit 87,3% de réussite)
- Pour le LYCEE ANNEXE LGT PABLO PICASSO THEZA : 27 candidats inscrits, 27 présents, 23 admis (soit 85,19% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE-DAME MENDE : 7 candidats inscrits, 7 présents, 7 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE DAME DE BON SECOURS PERPIGNAN : 22 candidats inscrits, 22 présents, 22 admis (soit 100% de réussite)

Session 2019

- Pour le Lycée Docteur Lacroix Narbonne : 50 candidats inscrits, 50 présents, 47 admis (soit 94,00% de réussite)
- Pour le Lycée Albert Camus Nimes : 49 candidats inscrits, 48 présents, 46 admis (soit 95,83% de réussite)
- Pour le Lycée Albert Einstein Bagnols-Sur-Ceze : 15 candidats inscrits, 15 présents, 15 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Jean Mermoz Montpellier : 63 candidats inscrits, 62 présents, 54 admis (soit 87,10% de réussite)
- Pour le Lycée Annexe Lgt Pablo Picasso Theza : 30 candidats inscrits, 30 présents, 24 admis (soit 80,00% de réussite)
- Pour le Lycée Prive Notre-Dame Mende : 11 candidats inscrits, 11 présents, 11 admis (soit 100,00% de réussite)
- Pour le Lycée Prive Notre Dame De Bon Secours Perpignan : 22 candidats inscrits, 22 présents, 22 admis (soit 100,00% de réussite)

Académie de Toulouse

Session 2018

- Pour le LGT LA DECOUVERTE DECAZEVILLE : 7 candidats présents, 7 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT STEPHANE HESSEL TOULOUSE : 53 candidats présents, 50 admis (soit 94,3% de réussite)
- Pour le LPO LE GARROS AUCH : 21 candidats présents, 20 admis (soit 95,2% de réussite)

- Pour le LPO GASTON MONNERVILLE CAHORS : 31 candidats présents, 31 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT LA SERRE DE SARSAN LOURDES : 15 candidats présents, 15 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT BORDE BASSE CASTRES : 38 candidats présents, 35 admis (soit 92,1% de réussite)
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 23 candidats présents, 19 admis (soit 82,6% de réussite)
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DE NEVERS TOULOUSE : 31 candidats présents, 30 admis (soit 96,8% de réussite)

Session 2019

- Pour le LG DU COUSERANS SAINT-GIRONS : 14 présents, 14 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT LA DECOUVERTE DECAZEVILLE : 12 présents, 12 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT STEPHANE HESSEL TOULOUSE : 56 présents, 55 admis (soit 98,2% de réussite).
- Pour le LPO LE GARROS AUCH : 24 présents, 22 admis (soit 91,7% de réussite).
- Pour le LPO GASTON MONNERVILLE CAHORS : 15 présents, 15 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT LA SERRE DE SARSAN LOURDES : 20 présents, 16 admis (soit 80% de réussite).
- Pour le LGT BORDE BASSE CASTRES : 36 présents, 32 admis (soit 88,9% de réussite).
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 25 présents, 23 admis (soit 92% de réussite).
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DE NEVERS TOULOUSE : 29 présents, 29 admis (soit 100% de réussite).

J'ai besoin de plus d'infos

www.onisep.fr : fiches métiers, vidéos sur les études et les métiers...

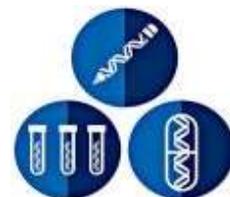
Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guide « L'entrée en 1re »
- Guide « choisir ses études supérieures » ;
- Dossiers « Après le bac »
- Dossiers « Les classes préparatoires », « Les écoles d'ingénieurs »
- Zoom sur les métiers Les métiers des industries alimentaires

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).





Sciences et technologies de laboratoire spécialité Biotechnologies

Programme

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix)	2nde
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon

les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Physique chimie et Mathématiques	5h	5h
Biochimie-Biologie	4h	-
Biotechnologie	9h	12h
Biochimie-Biologie-Biotechnologie	-	13h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

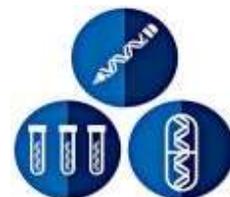
(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.





Examens

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Biochimie-biologie			Ecrite	2h		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Biochimie-biologie [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#) BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Biochimie- Biologie – Biotechnologie	16	Ecrite et pratique	3h + 3h
Ingénierie, innovation et développement durable	16	Ecrite	3h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

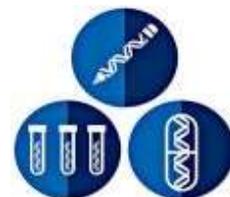
Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr



BACCALAUREAT STL



Sciences et technologies de laboratoire spécialité Biotechnologies

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

